

## **SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE**

### **RECRUTE UN(E) SURVEILLANT DE TRAVAUX**

**La SEM Seine Ouest Habitat et Patrimoine gère plus de 11 000 logements sociaux sur les villes d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon, de Boulogne-Billancourt, de Montrouge, de Vanves et Chaville.**

Sous l'autorité du responsable de secteur, le surveillant de travaux :

#### **► Assure la remise en location des logements vacants**

- Réaliser les visites conseils avant état des lieux sortants sur tablette ELIPSO
- Réaliser les états des lieux des logements et parkings annexés et des Locaux Commerciaux
- Lister les travaux à réaliser de chaque logement
- Réaliser les bons de commande des travaux engagés
- Contrôler & suivre les travaux des logements
- Intégrer dans l'état des lieux entrant/sortant de l'existence et du bon fonctionnement des équipements de sécurité du logement (garde-corps, détecteur de fumée...) □ Objectif du nouveau plan QUALI HLM
- Intégrer et mesurer les indicateurs relatifs à la propreté et à la conformité des équipements du logement □ Objectif du nouveau plan QUALI'HLM
- Réceptionner tous les travaux engagés et prise de photos

#### **► Gère la maintenance de façon préventive**

- Assurer la conservation permanente, en parfait état de sécurité, d'entretien technique et d'hygiène, des installations et équipements communs
- Assurer le suivi et la mise à jour de la Gestion Technique du Patrimoine

#### **► Contrôle les prestations assurées dans le cadre des contrats de maintenance**

- Suivre les travaux d'entretien courant ou périodique réalisés dans les parties communes et chez les locataires
- Gérer les relations avec les entreprises prestataires
- Informer la Directrice Administrative en cas de non-respect des contrats

#### **► Réceptionne tous les travaux de plus de 8000 € HT engagés par le biais d'un PV de réception**



**Profil :**

Réactif et organisé(e).

Lieu : Issy-les-Moulineaux (92)

**CV et lettre de motivation à transmettre à la DRH [anne-sophie.danthu@sohp.fr](mailto:anne-sophie.danthu@sohp.fr) avant le 30 novembre 2022**

